



SARL VEDRUNE M

Puy Clavel
46160 - GREALOU
FRANCE

Siret : 41882906500014

FACTURE

N° : FAC987
Date : 10/09/2025
N° client : CLT0087

Tél. : 0565406856
Email : vedrunem@wanadoo.fr

GAEC DE FARGUES

Fargues
46330 CABRERETS
FRANCE

Réf. : Facture Août 2025

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
ART076 -Transport 7 agneaux 19,40 - 20,38 - 19,60 - 21,65 - 21,21 - 19,74 - 20,43kg	142,41	kg	0,25 €	0,00%	35,60 €	5,50%
ART037 -Découpe simple d'agneaux	142,41	kg	1,20 €	0,00%	170,89 €	5,50%
ART047 -prestation sous vide	142,41	kg	0,60 €	0,00%	85,45 €	5,50%
ART054 -Etiquetage	142,41	kg	0,10 €	0,00%	14,24 €	5,50%
ART038 -Frais de gestion	1,00		2,50 €	0,00%	2,50 €	20,00%

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Réduite	306,18 €	5,50%	16,84 €
Normale	2,50 €	20,00%	0,50 €

Total HT	308,68 €
TVA	17,34 €
Total TTC	326,02 €

Règlement

Virement

Echéance(s) 326,02 € au 10/10/2025

Coordonnées bancaires

Nom Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées
IBAN FR76 1120 6000 8350 0013 9070 238
BIC AGRIFRPP812

PAYÉ

Le montant total s'élève à trois cent vingt-six euros et deux centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).